



COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS

ATTESTATION DE GARANTIE

(Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972)

Nous soussignés Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Nanterre

Attestons qu'une garantie financière d'un montant de :

1 600 000 €

(un million six cent mille euros)

a été donnée par notre Compagnie à :

**CABINET LEDUCQ (SAS)
13 rue Charles Lecocq
66000 PERPIGNAN**

représentée par :

Monsieur LEDUCQ Laurent Président

Au titre de son activité de syndic de copropriété

Contrat n° : 25211SYN161

La présente attestation est valide à compter du **01 janvier 2019** jusqu'au **31 décembre 2019** et sous réserve de la délivrance de la carte professionnelle par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Fait à La Défense, le 29 janvier 2019

La directrice générale